

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	29 (1900)
Heft:	5
Rubrik:	Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique scolaire

Berne. — *Les examens de recrues.* Le synode des instituteurs du district de Courtelary s'est occupé, dans sa séance de mars, de l'infériorité du Jura aux examens de recrues et des moyens d'y remédier.

MM. Benoit, instituteur à Frinvillier et Schwartz, instituteur à Orvin, ont présenté un rapport dont voici les conclusions :

1. Rétablissement de la neuvième année scolaire et développement de l'école complémentaire.

2. Organisation des examens de recrues :

a) Réorganisation des arrondissements des examens de recrues dans le sens de leur augmentation, afin de réduire le maximum journalier de recrues et de déplacer celles-ci le moins possible.

b) Accompagnement et surveillance des recrues le jour du recrutement, afin d'empêcher ces jeunes gens d'absorber des boissons alcooliques avant l'examen.

3. Les élèves de langue allemande qui viennent accomplir la dernière ou les deux dernières années scolaires dans une école française ne devraient pas, lors des examens de recrues, être attribués à cette dernière école, mais bien à celle qu'ils fréquentaient auparavant.

4. Une plus grande importance à donner à l'enseignement de la langue française par la lutte contre le patois et l'allemand et la création de bibliothèques scolaires.

5. La création de classes allemandes, soit publiques, soit privées, partout où faire se pourrait, pour éliminer autant que possible l'élément allemand dans les classes françaises.

6. Pour enrayer les ravages de l'alcool dans la société actuelle, nous proposons l'introduction de l'enseignement anti-alcoolique dans les écoles.

7. La Direction de l'instruction publique publiera, chaque année, par district et par commune, un état des condamnations prononcées pour infractions aux articles 68 et 69 de la loi scolaire.

Ecole technique de Bienne. — Le Technicum de la Suisse occidentale à Bienne a compté, pendant l'année scolaire écoulée, 508 élèves, dont 27 à l'école d'horlogerie, 157 à la division mécanique et électrique, 47 à celle de la petite mécanique et mécanique de précision, 50 à celle des arts industriels, 52 à celle d'architecture, 124 à l'école des chemins de fer ; 42 élèves ont suivi les cours préparatoires. Les élèves se répartissent comme suit quant à l'origine : 412 Suisses (182 Bernois) et 95 étrangers.

Zurich. — *Ecole de commerce.* La Société des professeurs de commerce, réunie à Zurich le 2 avril, s'est occupée de la question de faciliter le passage des élèves d'une école de commerce dans une autre. Elle a voté à ce sujet les conclusions d'un rapport présenté par M. Louis Pelet, père, professeur à Lausanne. L'assemblée s'est prononcée ensuite pour l'admission des élèves des écoles de commerce dans l'administration des postes. Elle a chargé son comité de demander aux directeurs cantonaux de l'instruction publique d'examiner le plus tôt possible la question d'une école de commerce suisse.

Le comité a été composé de MM. Ch. Fivat, Genève. Schurter, Zurich. Professeurs Schär, Bâle. Chaix, Genève. Goegg, Genève. Rehfous, Genève. Kopp, Lucerne. Berger, Neuchâtel.

Cinquante-cinq nouveaux élèves ont été admis dans la classe inférieure de l'Ecole normale de Küsnacht et répartis en deux classes parallèles.

Grisons. — La Société des instituteurs grisons adresse une pétition au Grand Conseil pour lui demander que le minimum du traitement des instituteurs soit porté à 700 fr.

Vaud. — Le comité de la Société pédagogique romande a mis à l'étude, pour le congrès de 1901, les questions suivantes, que l'assemblée des délégués de district a décidé de soumettre, avec l'approbation du Département de l'instruction publique, aux conférences du corps enseignant vaudois.

I. Que peut faire l'école pour développer et fortifier, chez les élèves, le goût des travaux de la campagne et empêcher l'émigration vers les villes ?

II. Organisation de cours de vacances pour les instituteurs et institutrices suisses.

Fribourg. — *Ecole des Arts et Métiers. Fribourg.* L'Ecole des Arts et Métiers a ouvert son semestre d'été, lundi 16 avril, à 2 heures après midi, par l'examen d'entrée des nouveaux élèves.

Ainsi qu'on le sait, cette Ecole comprend une Ecole technique (Technicum) pour la mécanique et l'électrotechnique, la construction du bâtiment et les arts industriels (peinture, sculpture, etc.), et une Ecole d'apprentissage pour les professions de mécaniciens (4 ans), tailleurs de pierre (2 ans), maçons (1 semestre), digueurs et draineurs (1 semestre) et menuisiers (3 ans).

Les travaux des élèves de cette Ecole exécutés pendant le dernier semestre d'hiver ont été exposés à la Grenette, à Fribourg, jusqu'au vendredi 20 avril.

Cours d'instruction pour maîtres de dessin. — Le nouveau cours ouvert le 16 avril dernier pour les maîtres de dessin comprend deux divisions : 1^o Une division supérieure dont le programme fera suite à celui du 1^{er} cours ouvert en 1899, avec 6 élèves ; 2^o une division inférieure établie à la demande des intéressés eux-mêmes, avec le programme du cours de 1899.

Ce cours est suivi par 12 instituteurs ou maîtres secondaires, dont 4 du canton de Fribourg, 3 du canton de Vaud, 2 de Neuchâtel, 2 du Jura bernois et 1 d'Allemagne.

Examens d'apprentis, Fribourg. — Les examens d'apprentis ont commencé lundi matin, à 8 heures, dans 38 ateliers de notre ville. Des examens ont lieu en même temps à Estavayer pour un joaillier, à Morat pour un tonnelier, à Chénens pour un fabricant de fourches et râteaux, à Avenches pour un maçon.

123 apprentis étaient inscrits ; 5 n'ont pu être acceptés, il en restait 118, sur lesquels 4 ne se sont pas présentés pour causes légitimes. Restent 114 apprentis qui subissent leur examen.

Les examens se passent très régulièrement : apprentis, experts, chacun est à sa place. 80 apprentis et apprenties logent dans 7 hôtels de la ville.

Lundi soir a eu lieu, au Pensionnat pour les jeunes gens, à l'Ecole des filles pour les apprenties, la première partie de l'examen scolaire (lecture, rédaction, écriture). Mardi soir a eu lieu, à 7 1/2 heures, l'examen de calcul écrit, calcul mental et comptabilité.

Mercredi après midi est arrivé l'expert fédéral, M. Meyer-Zschokke, d'Aarau. Mercredi soir a eu lieu, à 8 1/2 heures, à la Grenette, la réunion générale des experts.

Souhaitons que ces examens fassent constater de nombreux et sérieux progrès.

Conseil d'Etat. (Séance du 11 avril). — Le Conseil nomme Mgr Esseiva, rév. chanoine de la Collégiale Saint-Nicolas, membre de la Commission des études, section française.

MUSÉE PÉDAGOGIQUE, FRIBOURG

Ouvrages reçus du 15 mars 1900 au 15 avril 1900.

Département de l'Instruction publ., Lausanne. Mobilier scolaire, 2 planches.

Pestalozzianum, Zurich. Pestalozzis Brief an einen Freund über seinen Aufenthalt in Stans, 1799.

B. van Muyden. Histoire de la nation suisse. 15^{me} liv., 1899. — Encyclopédie du siècle. L'Exposition de 1900. Les trois premières parties, 1900. Lehrer-Kalender für das Schuljahr 1899-1900, IV. Jahrgang. *Idem*, 1900-1901. — E. Schimpf. Die sect. 1870 neu erbauten Schulhäuser Basel's 1887.

Dons. Librairie de l'Etat, Berne. — Gesangbuch für die erste und zweite Stufe der Primarschule des Kantons Bern.

Erziehungsdirection, Zurich. Dr jur. Albert Huber. Jahrbuch des Unterrichtswesens in der Schweiz 1898. 2 exemplaires.

Direction de l'Instruction publique, Fribourg. *Idem*, 1 exempl.

Paul Lacombe. Esquisse d'un enseignement basé sur la psychologie de l'enfant. 1899. 3 fr. 50. Léon Boillot. Aux mines d'or du